



Renouvellement de bail commercial lors d'une vente de fond

Par **And77**, le **16/03/2016** à **11:56**

Bonjour maître , je suis propriétaire de murs commerciaux , le fond est vendu à un nouveau propriétaire , le bail qui nous lie à 8 ans et je vous voudrais réactualiser le loyer qui est trop bas . Mais le notaire qui s'occupe de la vente du fond me demande de lui donner une procuration pour la vente du fond ou il dit " approuver au nom du mandat la cession qui est contenue et se la tenir pour signifiée sous réserve que le cédant reste solidaire du cessionnaire ´ cela ne m'engage t il pas dans une reconduction tacite du bail sans pouvoir augmenter mon loyer après ? Et est il normal que le notaire puisse aussi gérer les cautions a ma place et faire un transfert de caution de locataires a locataire ? Merci de votre aide